

Coutances

# À Prévert, une « évaluation positive » sans notes



Le collège Jacques-Prévert, à Coutances, évaluera désormais ses élèves par compétences et non plus par notes chiffrées. Les parents des 5<sup>e</sup> étaient informés de cette nouveauté jeudi.

Reportage

Durant la réunion d'information du collège Jacques-Prévert, les parents d'élèves de 5<sup>e</sup> trépignent d'impatience lorsque la nouvelle directrice Isabelle Dandine ouvre la séance par les renseignements « **obligatoires** ». Tous sont venus pour entendre parler de la grande nouveauté de cet établissement de 425 jeunes : la notation par compétences.

« **Vous avez connu un système similaire, étant enfants**, rappelle Thierry Brianceau, principal adjoint. **Le collège a décidé de franchir le pas en n'évaluant plus par des notes chiffrées.** » Les traditionnels barèmes sur 10 ou sur 20 sont remplacés, dès cette année, par un code de quatre couleurs correspondant à un niveau de maîtrise : insuffisante, fragile, satisfaisante et très bonne. « **Une cinquième, intermédiaire, pourrait être instaurée** », précise par ailleurs le personnel.

La partie finale notée

« **Il est nécessaire d'évaluer par compétences et accessoirement d'évaluer par notes** », poursuit l'adjoint. Ce système devrait permettre « **de valoriser les progrès, les points forts**, estime Peggy Laliouse, directrice de la Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), **d'aider à accroître la confiance des élèves qui ont plus de difficultés et permettre à ceux qui ont des facilités de ne pas se reposer sur leurs lauriers. C'est de l'évaluation positive : on va se focaliser sur ce qui est réussi.** »

L'évaluation est répartie en cinq domaines de connaissances et compétences. La première correspond aux matières traditionnelles, la deuxième à l'acquisition des méthodes et outils d'apprentissage, la troisième à la citoyenneté, la quatrième à l'acquisition des outils scientifiques et techniques et la cinquième aux sciences humaines et sociales.

Ces domaines font l'objet d'un contrôle continu, 400 points sur les 800 du brevet. À cette annonce, une main se lève : « **Mais attendez, la partie finale est notée ?** » réagit une maman. En effet, chaque couleur correspond à un certain nombre de points pour le brevet. « **Dans ce cas pourquoi mettre des notes au brevet ?** s'interroge un papa. **C'est pas très cohérent !** » D'autant qu'« **en seconde ils seront notés, ça risque de faire un choc non ?** demande à nouveau une mère. **Et on sait qu'en seconde, la moyenne baisse un peu...** » Par ailleurs, les élèves seront environ 28 par classes. « **C'est beaucoup. Ce système semble bien mais il faudrait donner de meilleurs moyens pour ça !** » juge le père.

Des interrogations qui resteront assez isolées dans une assemblée qui attend de voir le résultat.

**« On verra bien ce que ça va donner, confie Jean-Michel. Surtout à voir si ça convient aux élèves. Mais le nôtre n'en a pas parlé... J'espère qu'il est au courant ! »**

Romain LE BRIS.



*Le personnel du collège a informé les parents d'élèves de 5e du nouveau système de notations par compétences. Cela a généré quelques questions isolées. - Crédit: Ouest-France*